

Fiche d'inscription

2019-2020

Nom

Prénom Date de naissance / /

Adresse

Code postal Ville

Tél. fixe: Tél. port.

E-mail@.....

Niveau d'Études (si en terminale, précisez la série):

Si vous avez déjà effectué une préparation, merci de préciser le centre de formation:

Etudes supérieures suivies et/ ou Diplôme(s) obtenu(s):

Après avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription mentionnées au verso, sollicite mon inscription à :

* Je bénéficie des conditions spéciales « 2^{ème} chance », je l'entoure également

Prépa annuelle	Psychomotricien
	3200 €
	Spécial 2^{ème} chance * - 20% soit 2560 € * joindre un certificat d'inscription en prépa 2018/2019

Options annuelles exper ⁺ Sous réserve d'un minimum de 5 inscrits	Bio+
	435 €
	Français+
	435 €
	Français+ et bio+
	750 €

J'inscris ci-dessous le coût de la formation, soit:

et je joins un chèque de :

- 500 € pour la prépa annuelle,

Et / ou

- 100€ pour le stage intensif,

(à valoir sur la totalité des frais de formation), 1 photo d'identité,
une copie de mon baccalauréat ou de mes résultats de 1^{re} et terminale.

Fait à, le

Signature

Personnes à contacter en cas de besoin (absence, maladie, ...)

Père: Mère: Conjoint(e):
 Profession: Profession: Profession:
 Tél. mobile: Tél. mobile: Tél. mobile:
 Email: Email: Email:

Comment avez-vous connu expersanté ?

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Par un professeur ou par un chef d'établissement, quel établissement ? | <input type="checkbox"/> Sur un site internet, lequel ? |
| <input type="checkbox"/> Par un conseiller d'orientation, lequel ? | <input type="checkbox"/> Sur un forum, lequel ? |
| <input type="checkbox"/> Par une relation personnelle, laquelle ? | <input type="checkbox"/> Sur un salon d'information, lequel ? |
| <input type="checkbox"/> Par un mailing expersanté que vous avez reçu | <input type="checkbox"/> Par une annonce presse (précisez le journal): |
| <input type="checkbox"/> Par une ancienne élève | <input type="checkbox"/> Par une distribution à la sortie d'un concours, lequel ? |

Conditions générales d'inscription

Inscription

Compte tenu du nombre limité de participants aux concours préparés, l'inscription est à prendre le plus rapidement possible.

Pièces à joindre pour l'inscription:

- La fiche d'inscription complétée et signée,
- Une photo d'identité récente,
- Les frais d'inscription de 500 € pour la prépa annuelle et/ou 100€ pour le stage intensif (chèques à l'ordre d'Expersanté),
- La photocopie de votre baccalauréat ou vos bulletins de 1^{re} et terminale.

Règlement

Le règlement complet doit être impérativement effectué aux dates fixées. Tout retard de règlement pourrait entraîner l'exclusion provisoire de l'étudiant.

Prépa annuelle :

- 500 € à l'inscription,
- 1000 € le 15 juillet (si inscription après le 15 juillet, 1500€),
- Le solde par 2 versements, soit par prélèvements bancaires, soit par chèques, les 30 octobre et 15 décembre 2019 (des discussions sur les modalités de versements sont envisageables).

Stage Intensif :

- 100 € à l'inscription,
- Le solde 15 jours avant le début du stage.

Désistement

Tout cas de désistement doit être justifié et notifié par lettre recommandée avec accusé de réception (ex. : joindre un certificat médical en cas de maladie longue durée). Les montants de remboursement sont les suivants :

Prépa annuelle :

- Echec au bac ou réussite aux concours d'entrée en école paramédicale française (relevant de l'arrêté du 23.12.1987) visés par l'étudiant (c'est-à-dire le concours pour lequel il s'inscrit en prépa), justifié auprès du secrétariat avant le 31 juillet 2018 : remboursement intégral de l'acompte.
- Autres raisons:
 - * Désistement avant la rentrée: remboursement de 50 % des sommes versées. (hors déduction faite du coût du stage le cas échéant).
 - * Désistement après la rentrée: aucun remboursement, toute scolarité commencée est intégralement due.

Stage Intensif :

- Désistement avant le début du stage: remboursement de 50 % des frais d'inscription.
- Désistement après le début du stage: aucun remboursement, toute scolarité commencée est intégralement due.